

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE TAVERNY

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 9 juin 2011**

L'an deux mil onze, le neuf juin à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt-sept mai 2011, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Jean BENITEZ DE LUGO, Patricia ZEISS, Dominique BERNARD (*maires adjoints*)

Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE, Micheline MAINGUET, Roger MIGNOT, Patricia POIZAC, Nathalie POUILLE, Monique RISCH, Chantal WALTER, (*conseillers municipaux*)

Représentés par pouvoir :

Bernard PAUTET, pouvoir donné à M. le Maire

Secrétaire de séance : Monique RISCH

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.
Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 31 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Remise des dictionnaires

Rapporteur : Patricia ZEISS

Le Conseil, autorise à l'unanimité, la distribution d'un dictionnaire pour un usage personnel aux enfants des classes de CM2.

La remise aura lieu le 21 juin par M. le Maire en mairie.

1.2. Réactualisation des tarifs du CLSH année 2011 / 2012

Rapporteur : Patricia ZEISS

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la réactualisation des tarifs du CLSH, de la garderie pré et post scolaire correspondant à l'inflation constatée entre mars 2010 et mars 2011. Le coefficient de réactualisation résultat des indices est de 1,0200. A l'unanimité les tarifs ci-dessous sont adoptés.

Centre de loisirs sans hébergement Tarif à la journée (déjeuner et goûter inclus)	
Année 2010/ 2011	Année 2011/ 2012
14,51	14,80

Garderie pré et post scolaire			
Prestations		Année 2010 / 2011	Année 2011 / 2012
Permanents	Matin	2,23	2,27
	Soir	4,48	4,56
	Matin et soir	6,71	6,83
Occasionnels	Matin	2,55	2,60
	Soir	5,10	5,20
	Matin et soir	7,65	7,80
Exceptionnels	Matin	2,93	3,00
	Soir	5,89	6,00
	Matin et soir	8,82	9,00

1.2.1. Création d'un tarif modulaire pour le CLSH

Rapporteur : Patricia ZEISS

M. le Maire propose d'examiner une délibération supplémentaire relative à l'engagement de la commune d'établir pour le 1er décembre 2011 un tarif modulaire en fonction des ressources des familles, afin d'être en adéquation avec la convention signée avec la CAF le 24 juin 2010.

Le conseil municipal par 17 voix pour, une abstention (Dominique BERNARD), approuve la délibération.

1.3. Réactualisation du prix du repas de la restauration scolaire et des activités méridiennes.

Rapporteur : Patricia ZEISS

Les tarifs ci-dessous sont réactualisés de 3% à compter du 1^{er} septembre 2011, Patricia ZEISS rappelle l'importante charge financière que représente ce service qui comprend la fourniture du repas mais aussi le coût des activités du temps « interclasse ».

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	2010	2011	2010	2011
PERMANENTS	3,44	3,54	6,35	6,54
OCCASIONNELS	3,83	3,94	6,35	6,54
EXCEPTIONNELS	6,35	6,54	6,35	6,54

La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.4. Adhésion de la commune de Villiers Adam au SIAMMAF

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rapporte qu'en date du 15 février 2011, le Conseil municipal de Villiers Adam a sollicité l'adhésion de sa commune au SIAMMAF. Par délibération du 9 mai, l'incorporation de Villiers Adam dans le SIAMMAF a été approuvée par une majorité du comité syndical.

Conformément à l'article 15 des statuts du SIAMMAF, l'acceptation de l'adhésion par Frépillon est requise. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'adhésion de Villiers Adam au SIAMMAF.

1.5. Acquisition d'une parcelle

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, décide à l'unanimité d'acquérir la moitié de l'indivision de la parcelle cadastrée A 379 d'une superficie de 800 m² pour un montant de 1 €.

1.6. Autorisation de signature des marchés – ravalement de la Mairie et création d'un abris bus

Rapporteur : M. le Maire

Après les publicités d'usages et l'analyse des offres des entreprises, M.le Maire propose de retenir pour les travaux de la Mairie les entreprises suivantes :

lot 1 : gros œuvre ravalement

entreprise **LA CHAUX ET L'OUVRAGE** pour un montant de 77 647,42 € HT soit 92 866,31 € TTC

lot 2 : couverture zinguerie

entreprise **TEMPERE** pour un montant de 20 586,11 € HT soit 24 620,99 TTC

lot 3 : menuiserie métal / vitrerie

entreprise **FLAVIGNY** pour un montant de 13 247,88 € HT soit 15 844,46 € TTC

lot 4 : peinture

entreprise **DÉCORS ET CONTRASTES** pour un montant de 17 874,84 € HT soit 21 378,31 € TTC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

2. FINANCES

2.1. Budget IFA

Rapporteur : Yves GITTON

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget IFA 2011 qui s'équilibre à la somme de :

Section fonctionnement	2 591 411,25 €
------------------------	----------------

Section investissement	1 440 426,87 €
------------------------	----------------

Total	4 031 838,12 €
-------	----------------

3. URBANISME - ENVIRONNEMENT

3.1. Approbation du projet de création du parc d'activités communautaire sur la ZAC des Epineaux

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire présente le projet ainsi que son intérêt pour la Commune et la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes qui est :

- nécessaire à l'amélioration du taux emploi sur le territoire communautaire
- utile en terme des déplacements en offrant des emplois de proximité

Il favorisera le maintien du commerce local et est indispensable pour doter la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes de moyens financiers lui permettant d'offrir des services attendus par la population.

Ouï l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet et appuie la déclaration d'utilité publique du projet afin d'en achever la maîtrise foncière.

3.2. Approbation du dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose de délibérer au titre du Code de l'environnement pour autoriser l'aménagement du parc d'activités.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3.3. Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire, après avoir fait un résumé de la dernière réunion en préfecture relative au schéma départemental de coopération intercommunal, propose au Conseil municipal de prendre acte du projet pour ce qui concerne la communauté de communes dont Frépillon est membre.

3.4. Projet d'extension du périmètre ENS du Bois de Garenne

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal après avoir entendu M. le Maire, par 17 voix pour, 1 abstention (Roger MIGNOT) demande au Conseil général le classement en zone de préemption espace naturel sensible, l'ensemble du Bois de Garenne afin de préserver ce site, et souligne l'intérêt général de ce projet.

4. QUESTIONS DIVERSES

4.1. Signature de convention avec les associations pour l'utilisation de locaux communaux

Rapporteur : Dominique BERNARD

M. BERNARD sollicite le Conseil municipal afin que M. le Maire puisse signer les conventions avec les associations utilisatrices de locaux communaux.

Il souligne l'importance de ces documents qui définiront les modalités techniques et financières de mise à disposition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Informations

M. le Maire donne aux conseillers les informations suivantes :

Dossier SEDIF

L'étude est en bonne voie. Et pourrait aboutir pour le 1^{er} janvier 2013. M. le Maire souligne l'intérêt d'adhésion au SEDIF pour la Commune.

Fond d'Aménagement Urbain

Le Conseil municipal prend acte du versement d'une subvention de 227 300€ au titre du FAU

Plan route

Le Conseil général attribue à la Commune une subvention de 10 178,48 € au titre des dommages causés par les intempéries.

M. le Maire propose d'affecter cette somme à la réparation de certaines voies.

Enquête publique SCOT

Elle aura lieu du 14 juin au 16 juillet 2011.

Financement Contrat régional

M. le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil régional Ile-de-France relative au projet d'extension et réhabilitation des bâtiments communaux qui sera examiné en commission début juillet. D'ores et déjà une subvention de 367 500 € pour la restructuration et l'extension de l'école maternelle a été attribuée.

Enfouissements de réseaux

En ce qui concerne l'enfouissement des réseaux des rues du Boudar et de la République, les subventions sollicitées auprès du SMGTVO sont accordées.

Haut débit

M. le Maire rappelle la mise en service du haut débit suite à la création d'un NRA fin d'année 2011.

L'ordre du jour est épuisé, M. le Maire lève la séance à 23 h 15.
